Procès-Verbal
15ème Assemblée Générale
31 mai 2016
Service du feu, Sion

Comité AVA :
Présents : Briguet Alexandre - Caloz Didier – Grand Philipp – Neel David - Yerly Yves

Excusés : Imesch Doris

Membres AVA voir point 1

Ordre du jour :
Contrôle des présences
1. Salutations et ouverture de la 15ème Assemblée Générale
2. Adoption du procès-verbal de la 14ème Assemblée Générale à Sion
3. Rapport du président
4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
5. Avancée de la collaboration avec l'ASA, et nos projets en commun.
6. Nos futurs projets, section Valais
7. Admissions et démissions au Comité
8. Admissions et démissions des membres
9. Bilan de la saison 2015/2016
10. Divers et conclusion - Agape

Contrôle des présences

La liste des présences a été placée à l'entrée de la salle et chaque membre présent s'y est inscrit en entrant.

Comité: 5 membres

Passifs : 1 membre

Actifs: 5 membres

Total : 11 membres

Nombre de membres avec voix décisionnelle (hormis le président) : 9
Majorité absolue (la moitié + 1) = 5

1. Salutations et ouverture de la 15ème Assemblée Générale

Le président ouvre, à 20h00 tapante, la 15ème Assemblée Générale Ordinaire. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir fait le déplacement.

L'ordre du jour, tel que présenté, ne soulève pas de questions ou remarques particulières.

La durée de l'Assemblée sera de maximum 65 minutes et donc sa fin est prévue vers 21h05.

Avant de poursuivre la séance, le président demande au secrétaire de comptabiliser les votes. Les votations se feront à mains levées.

2. Adoption du procès-verbal de la 14ème Assemblée Générale

Le PV de la 14ème assemblée générale a été mis en ligne sur les sites internet www.ava-vs.ch et www.vrs-asa.ch. De plus, ce dernier a été envoyé dans la dernière Newsletter.

Malheureusement, ce PV n'a pas été traduit en allemand à temps pour cette AG. Cependant, sa traduction est en cours et le document sera disponible sur les deux sites ci-dessus dans un avenir proche. Toutes nos excuses à nos membres Haut-Valaisans pour ce manquement.

Le président demande si quelqu'un a des questions ou a besoin d'un éclaircissement concernant l'un ou l'autre point.

Tel n'étant pas le cas, le PV est adopté à l'unanimité des participants.

3. Rapport du président.

Ce soir j'ai le grand plaisir de vous annoncer que les travaux entrepris avec l'Association Suisse des Ambulanciers, afin de pérenniser nos associations cantonales et avoir une meilleure représentation fédérale, ont abouti.

Comme nous l'avons observés durant ces dernières années, nos associations ce fatigues par manque d'implication de nouveaux membres au sein des comités.

Je suis tout de même content de constater, que l'AVA est un tremplin pour accéder à des postes à responsabilités dans le concept cantonal. Je prends les exemples de notre ancien Président Alain Rittiner actuellement Ambulancier Chef des secours à l'OCVS, Doris Imesch membre du comité de Direction de l'OCVS et aujourd'hui Alexandre Briguet qui a pris sa fonction de Responsable Opérationnel Adjoint de la centrale 144 Valais.

Certes aujourd'hui nous devons changer de stratégie au sein du comité :

1. Nous devons travailler d'avantage avec l'ASA sur des projets fédéraux.
2. Nous devons plus impliquer nos membres dans nos travaux et projets.
3. Nous devons apporter des solutions aux problèmes récurrents, rencontrés sur le terrain.
4. Nous devons impliquer nos responsables de services, nos politiques et nos partenaires.

Dès à présent, nous pouvons nous consacrer entièrement à la gestion de projets valaisans, ce qui n'était plus possible avec l'excédent de charges administratives, désormais remplies par l'ASA.

La double affiliation et l'augmentation drastique des cotisations pour nos membres n'ont pas influencé leur choix de continuer avec une section valaisanne, et ils ont raisons ! Le concept actuel est différent. Nous allons enfin toucher la Suisse entière par des actions fédérales. Par cette affiliation nous nous sommes également rapprochés de l'IAS ce qui englobe tous les partenaires Suisse.

Je suis sûre aujourd'hui que notre section cantonale deviendra attractive pour nos membres. Elle va ainsi prospérer et intéresser d'avantage d'ambulanciers sur le devenir de leur profession, et nous allons enfin pouvoir avancer avec nos projets valaisans.

Merci aux membres présent et excusés, à mes collègues du comité et au comité de l'ASA avec qui nous allons œuvrer dans le futur.

Pas de questions de la part de l'assemblée.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

En l'absence de notre caissière, excusée, le président présente les comptes, produits et charges de l'association.

Le tableau des charges et produits et les différents documents de comptabilité sont bien évidemment à votre disposition sur demande.

Ci-dessous, le résumé de l'avoir de l'association au moment de la clôture du compte au 31.12.2015 avant le transfert de nos fonds sur le compte ASA.

VEREINSRECHNUNG "ASSOCIATION VALAISANNE DES AMBULANCIERS"
per 31.12.2015

VERMÖGENSENTWICKLUNG "VRW" (DEVOLOPPENT DE FORTUNE)				
Bank S 0858.96.05	Vermögen per 16.05.2015	(Fortune au 16.05.15)	SFr.	9'589.45
Ausgabenüberschuss			**SFr.**	**-4'504.80**
Vermögen per 31.12.2015	**(Situation au 31.12.2015)**		**SFr.**	**5'084.65**

VERMÖGENSNACHWEIS PER 31.12.2015 (DECOMPTE PAR 31.12.2015)				
BANK S 0858.96.05	Saldo per 31.12.2015	(Solde au 31.12.2015)	SFr.	5'084.65
TOTAL	**Saldo per 31.12.2015**	(Solde au 31.12.2015)	**SFr.**	**5'084.65**

Le président profite pour remercier tous les membres du Comité pour leurs efforts et leur détermination à amener à bien les intérêts de l'Association.

Rapport des vérificateurs de comptes :

La séance de vérification des comptes a eu lieu dans le courant du mois de mai au CSU de Sion.

Nicolas Mariéthoz et Stéphane Witschard ont vérifié les comptes et c'est Nicolas qui nous lit leur rapport.

Ainsi, ils ont procédé à la vérification détaillée et scrupuleuse de tous les soldes d'ouverture et de clôture ainsi qu'à la vérification des écritures et des pièces comptables.

Il relève l'excellent travail de la caissière et la bonne tenue des comptes qui sont donc conformes aux statuts et aux bases légales.

En conséquence de quoi, ils invitent l'assemblée à donner décharge à la caissière, au comité et aux vérificateurs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le président remercie les vérificateurs pour leur travail et leur rapport.

Nomination des vérificateurs 2016/2017 :

Le mandat de vérificateur de compte étant d'une durée de 2 ans, Nicolas Mariéthoz doit être remplacé. Stéphane Witschard poursuit son mandat pour une année encore.

Dans le cadre de la fusion avec l'Association Suisse des Ambulanciers (ASA), le fonctionnement des vérifications des comptes n'est pas encore connu. Dans ce contexte, le président propose de ne pas élire pour l'heure un nouveau vérificateur des comptes pour remplacer Nicolas Mariéthoz.

5. Avancées de la collaboration avec l'ASA, et nos projets communs

Un nouvel Organigramme ASA / AVA est en cours d'élaboration. La dernière conférence des présidents a été le théâtre des dernières modifications des statuts et du règlement des sections cantonales.

L'intégration de notre page internet sur le site internet de l'ASA est encore en cours et les derniers détails concernant notamment les adresses mails doivent être réglés. Dans cette attente, le site de l'AVA reste actif et ceci jusqu'à la fin du mois de juin prochain.

La nomination des représentants romands dans le Comité ASA a eu lieu le 19 mai dernier. David Cébé et David Neel sont dès lors actifs dans le comité ASA. Ces derniers ont déjà participé à plusieurs comités en tant qu'invités. L'accueil et la collaboration au sein du comité ASA a été très constructif.

La collaboration administrative et la gestion du compte avec l'ASA doit être encore déterminée dans ces détails. La prochaine séance du comité du 21 juin prochain abordera ces thèmes.

David Neel a été choisi par l'IAS pour faire partie du Groupe de travail qui révisera la procédure des reconnaissances « Qualité » des services de sauvetage dans son entier. Par sa participation, David représentera les intérêts des associations AVA et ASA.

Plusieurs GT/Commissions sont en cours au sein de l'ASA, soit :

- La commission technique et médicale IAS
- La passerelle de formation ambulancier – Anesthésie
- La rédaction du SOL
- Etc.

En ce qui concerne les projets en commun, c'est la conférence des présidents qui est compétente dans ce domaine. Plusieurs pistes ont été discutées et la prochaine séance prévue en septembre prochain abordera cette question.

6. Nos futurs projets, section Valais

Les projets cantonaux sont à séparer des projets en commun décidés par la conférence des présidents. A savoir que la cotisation de 140.- est séparée en 120.- et 20.-. Ce dernier chiffre multiplié par le nombre de membres est à disposition des projets cantonaux tout en sachant que l'ASA peut compléter cet apport financier.

Le comité étant actuellement réduit, une liste de membres susceptibles de participer aux projets cantonaux a été créée. Les membres seront approchés pour demander leurs intérêts à participer aux projets en cours. Les membres du comité agissant en meneur de projet.

Le projet « Communication sur la profession et défense des intérêts professionnels » sera mené à bien pour cette année 2016. L'objectif est de rester simple pour aboutir en peu de temps à un résultat dans le but de motiver les membres pour les années suivantes. Grégoire Berclaz relate la problématique de reconnaissance du métier de l'ambulancier.

Yves répond que pour l'instant, nous n'avons pas les ressources en membres ni en matériel. Ce projet espère combler ce manque par la mise en place d'un pool de communication avec un outils performant dans le but d'aller chercher des soutiens en se montrant dans les manifestations, les écoles, le forum des métiers de Martigny, etc.

7. Admissions et démissions du comité

Le comité a un fonctionnement satisfaisant considérant les changements de structure.

Toutefois, nous devons déplorer deux membres sortants, soit :

- Briguet Alexandre
- Caloz Didier

Nous aimerions amener le nombre de membres du comité à six. Nous recherchons donc 1 membre pour le bas et 1 membre pour le haut-valais. Le président demande si dans l'assemblée, d'autres personnes seraient intéressées à faire partie du comité. Pour l'heure, aucun membre ne s'est proposé pour faire partie du comité AVA

Le comité 2016/2017 se compose donc des membres suivants :

- Grand Philipp
- Imesch Doris
- Neel David
- Yerly Yves

Le président soumet au vote de l'assemblée chacune des candidatures, toutes sont acceptées à l'unanimité.

8. Admissions et démissions des membres

Le président cède la parole au secrétaire qui énumère l'état des effectifs de l'association.

A l'heure actuelle, l'AVA compte 126 membres au total.

Le tableau ci-dessous énumère les démissions et admissions pour la période 2015/16.

DEMISSIONS	ADMISSIONS
Andenmatten Corinne	Constantin Olivier
Barmann Priscilla	Imboden Arlette
Bertrand Yann	Joliquin Pierre-Olivier
Carron Grégoire	Karlen Bruno
Cornut Julien	Lengen Pascal
Defaye Jean-Pierre	Mehs Thomas
Fader Sébastien	Ruff Franz
Feyeler Michael	Ruppen Florian
Fournier Pascal	Simon Nicolas
Lemasson Gilles	Weber Kai
Lerjen Niels	Zeiter Corinne
Mathys Gérald	Zerzuben Karin
Nendaz Stéphanie	Zerzuben Thomas
Roduit Pierre-Marie	Zuber Wendelin
Sierro Frédéric	

A savoir qu'en cette année de transition (fusion avec l'ASA), ces mouvements de membres ne sont pas représentatifs de l'appréciation de l'activité de notre association. Preuve en est, les membres entrants sont imputés au fait que la plupart étaient membres de l'ASA ou domiciliés en valais (répartition des membres dans les sections) et que les membres démissionnaires résultent du système de répartition et de l'augmentation des cotisations.

9. Bilan de la saison 2015 – 2016

Le bilan est résumé par la liste ci-dessous des représentations et présences dans divers GT et commissions, soit :

2 x Forums d'échange HVS (Hôpital du Valais)
1 x Assemblée Générale du Grimm
1 x Assemblée Générale de l'OCVS
1 x Manifestation à Monthey représentation
4 x Séances du Comité AVA
2 x Séances des présidents associations romandes
4 x Séance de la Commission Médicale OCVS
1 x Assemblée Extraordinaire OCVS
1 x Assemblée Extraordinaire AVA
2 x Commissions de surveillance des professions de la santé
2 x Assemblées des Présidents ASA
1 x Journée 144 OCVS

1 x Assemblée Générale ASA
1 x Assemblée Générale IAS
1 x Assemblée Générale AVA

Ces journées ne sont pas rétribuées et aux seuls frais des membres du comité qui ne grève pas les comptes de l'association.

10. Divers et conclusions - Agape

Dans sa conclusion, le président rappelle qu'il y a encore beaucoup à faire dans cette association et que le travail de rapprochement avec notre association nationale est de bon augure pour répondre aux défis qui nous attendent. Le président demande s'il y a encore des questions et remarques.

Régis Machoud demande s'il y a un intérêt de l'association pour représenter les ambulanciers de l'HVS pour les défendre au vues des changements des statuts de l'entreprise en cours. Yves rappelle que l'association n'est pas un syndicat et qu'il est difficile d'intégrer les structures de l'hôpital si l'association n'y est pas invitée. Yves est positif car nous sommes de plus en plus souvent interpellés par les instances partenaires.

Il remercie les participants qui ont pris la peine de se déplacer pour cette assemblée et invite ceux qui auraient des questions qui n'auraient pas trouvés réponses plus tôt à les poser sans autres au cours de l'agape qui suit.

La séance est levée à 21h05 précise et c'est ainsi que le Président invite les participants à profiter de l'agape organisée.

Pour l'AVA
Le secrétaire
David Neel